

Santé des forêts



Actualités forestières

Actualités du Syndicat



Calendrier 2023



## EDITORIAL – Le bois-énergie décrit par l'Union européenne : la gestion de nos forêts est menacée !

Une nouvelle directive européenne vise à accroître la part d'énergies renouvelables dans la consommation globale d'énergie de l'Union européenne (UE) d'ici 2030. Celles-ci devront alors représenter 45% de l'énergie consommée dans l'UE. Encouragé et soutenu par divers dispositifs financiers publics, le bois-énergie (produits de dépressage et d'éclaircie de peuplements forestiers, chutes, déchets, bois incendiés) a pris au cours de ces dernières années une bonne place dans l'éventail des énergies dites renouvelables au même titre que le solaire, l'éolien, la géothermie et l'hydraulique.

On le sait, le bois est un matériau indéfiniment renouvelable : il se perpétue par ses propres graines ou ses rejets. De plus, on connaît la capacité qu'ont les forêts à dépolluer l'air de son gaz carbonique et à réguler le climat. Pour optimiser ces fonctions vitales pour l'humanité, la forêt doit être gérée de manière durable et le développement du bois-énergie a permis, ces dernières années, de pratiquer une sylviculture plus dynamique et respectueuse de l'environnement tout en créant de nouveaux emplois.

Or, du lobbying étant certainement à l'œuvre..., le Parlement Européen s'apprêterait à ne plus considérer le bois comme énergie renouvelable ! Les conséquences pour nos forêts seraient dramatiques !

En effet, les sous-produits, issus des dépressages, premières éclaircies et gros rémanents de coupes, n'étant plus récoltés, il n'y aurait plus de sylviculture ou bien une sylviculture dispendieuse et, dans beaucoup de situations, le produit principal d'une coupe (le bois d'œuvre : charpentes, meubles,...), ne pourrait être économiquement récolté. Ou alors au prix du massacre de la forêt !

Résultat : des forêts où la biomasse s'accumule exagérément et finit par se décomposer ou bien favorise le développement des incendies ce qui, dans les deux cas, revient à rejeter dans l'atmosphère tout le CO2 que les arbres ont patiemment stocké dans leur bois durant toute leur vie.

Rayer la biomasse forestière des énergies renouvelables serait une aberration sylvicole, climatique, écologique et économique ? C'est pourquoi, je vous encourage vivement à signer la pétition "Préservez la gestion durable des forêts françaises en soutenant le bois-énergie". Pour accéder à la pétition et la signer, taper sur Internet ou cliquer sur : <https://chng.it/GDzYp89cbj>

Bonne lecture de cette nouvelle gazette en souhaitant avoir le plaisir de vous retrouver à notre assemblée générale du 21 avril et/ou lors de nos réunions d'informations destinées non seulement à parfaire vos connaissances mais aussi à créer des liens de convivialité entre adhérents.

**Francis MATHIEU**

Président du Syndicat des Forestiers Privés du Gard



## Bilan de la Santé des Forêt dans le Gard en 2022

Par les correspondants observateurs DSF du Gard

L'année 2022 a été chaude, sèche et ensoleillée. Le **déficit de précipitation** a été particulièrement marqué en montagne : à l'Aigoual -36% par rapport à une moyenne calculée sur 30 ans avec un très fort déficit dès le mois d'avril jusqu'à la fin de l'année. Cet écart n'a été que de -17% sur Nîmes avec un déficit moins marqué notamment des pluies en août et septembre qui ont bénéficié à la végétation.

Un **épisode de neige et vent** au mois de mars a provoqué d'importants dégâts sur le Massif de l'Aigoual. Si toutes les essences ont été touchées, les sapins, notamment les jeunes peuplements et les pessières (épicéa) ont été au centre des préoccupations concernant le risque de prolifération de scolytes. L'attaque est restée faible cependant, certainement liée à une population initiale faible. Les opérations d'enlèvement des chablis et volis ont certainement limité le risque pour l'année prochaine. Les feuillus ont aussi été touchés par des bris de branches spectaculaires mais de moindre incidence.

Les **conditions climatiques** ont eu un impact visible sur les peuplements forestiers déjà en état de stress.

12 placettes permanentes du réseau systématique de Suivi des Dommages Forestiers et du réseau RENECOFOR permettent de noter annuellement les pertes ou déficits foliaires et d'observer les éventuels problèmes sanitaires présents. Les placettes sont notées durant le mois de juillet. Elles sont localisées dans tout le département dans des conditions écologiques différentes (de 130 m à 1400 m d'altitude) et concernent différentes essences (chêne vert, chêne pubescent, châtaignier, hêtre, pin d'Alep, pin maritime). Les principales observations ont permis de noter des descentes de cimes et dépérissements dans les chênaies vertes et pubescentes depuis 2017 sur les stations les plus sèches avec des sols très superficiels. Les pins maritimes, quant à eux, réagissent à la sécheresse avec des rougissements de feuilles anciennes et chutes au cours de l'été, et les dépérissements observés de la Châtaigneraie Cévenole se poursuivent. En revanche, malgré quelques dépérissements ponctuels observés sur

le douglas (en secteur Cévennes-Aigoual), cette essence ne semble pas souffrir de manière importante du stress hydrique.

Pour ce qui concerne les **attaques d'insectes et pathogènes**, on peut noter que le Bupreste (coléoptère xylophage ou phytophage) relativement présent en 2022 provoque des mortalités de branches assez marquées sur les chênes, tandis que les attaques de cynips (sur châtaignier) sont maintenant très ponctuelles. Dans les pins noirs d'Autriche, des dessèchements de pousses et mortalités attestent la présence de *Diplodia sapinea*, pathogène de faiblesse favorisé par des conditions stationnelles difficiles. Globalement les résineux (sapins et épicéas principalement) subissent des attaques opportunistes de scolytes sur des arbres affaiblis par les épisodes de sécheresse. Enfin, il a été constaté que l'évolution de la population de processionnaire du pin était en moyenne en augmentation sur tout le département.

Les **plantations de l'année** ont souffert du déficit hydrique du printemps et début d'été associé à une longue période de canicule. La reprise a toutefois été bonne à très bonne (0 à 7% de mortalité sur Douglas, Cèdre, Pin Laricio de Corse, Pin de Salzmann et Robinier) en raison d'une bonne qualité de préparation du sol et de plantation ainsi qu'un suivi attentif par les propriétaires au cours de la période critique. Elle a été moins bonne pour les Chênes rouges qui ont souffert des conditions climatiques (23 à 30% de mortalité) et dans un cas d'une mauvaise qualité de plantation et suivi. Les dégâts de gibier sont un facteur important pris en compte dans les reboisements : frottis et abrouissements de chevreuil, cerfs et lièvres, déterrage par les sangliers, .... Des protections adaptées permettent de prévenir ces genres de dégâts.

**A noter l'importance d'une bonne qualité de plantation (préparation et installation des plants) pour la reprise et croissance des jeunes plants dans des conditions climatiques contraignantes.**

### Noms et coordonnées des Correspondants Observateurs du département :

BLOUET Pascal – ONF :	06 26 64 83 05 – <a href="mailto:pascal.blouet@onf.fr">pascal.blouet@onf.fr</a>
BOYER Christine – CNPF :	06 73 84 89 23 – <a href="mailto:christine.boyer@cnpf.fr">christine.boyer@cnpf.fr</a>
NORMAND Julie – DDTM :	06 89 63 51 39 – <a href="mailto:julie.normand@gard.gouv.fr">julie.normand@gard.gouv.fr</a>

## Une plateforme nationale forêt-gibier

Une plateforme nationale a été créée afin de permettre aux propriétaires de faire remonter les dégâts occasionnés par le gibier dans leurs forêts. Cet outil permet de cartographier avec précision les déséquilibres sylvo-cynégétique pour mieux appréhender cette problématique. Vous pouvez désormais signaler les dégâts de gibier sur le site <https://plateforme-nationale-foret-gibier.cartogip.fr/> ou par mail à l'adresse [contact@forestiersdugard.com](mailto:contact@forestiersdugard.com)

## Se former et s'informer en ligne, c'est possible !



Fransylva lance les rendez-vous WEBINAIRE : une série de conférences en ligne destinées à former et informer les propriétaires forestiers sur les problématiques liées à la gestion durable et responsable des forêts privées. Pour plus d'information, rendez-vous sur la page [www.fransylva.fr/actualites-forets-francaises](http://www.fransylva.fr/actualites-forets-francaises)

## Fête de la Forêt Cévenole



La Fête de la Forêt Cévenole aura lieu le **samedi 13 mai 2023** à Barre-des-Cévennes. Elle est organisée par le PETR Sud-Lozère, en partenariat avec le Pays des Cévennes, la commune de Barre-des-Cévennes et 18 structures forestières. Cette manifestation a pour objectif de sensibiliser le grand public aux enjeux de la forêt cévenole et de valoriser la filière forêt-bois locale. Diverses animations seront proposées : balades en forêt,

démonstrations forestières, ateliers créatifs, activités pour les enfants, et bien plus encore ! Dans ce cadre un CONCOURS PHOTOS est organisé !

Envoyez vos clichés à [charteforestiere@petr-sudlozere.fr](mailto:charteforestiere@petr-sudlozere.fr) avant le 15 avril pour tenter d'être exposé le jour de la fête et gagner de nombreux lots ! Pour plus d'infos sur la Fête de la Forêt et le concours photo, rendez-vous sur <https://foretcaussescevennes.fr/>



## L'ARBRE DU JOUR : LE PIN DE SALZMANN, alias le Pin des Cévennes

*A partir de la Flore forestière illustrée de l'IDF*

### Caractères biologiques

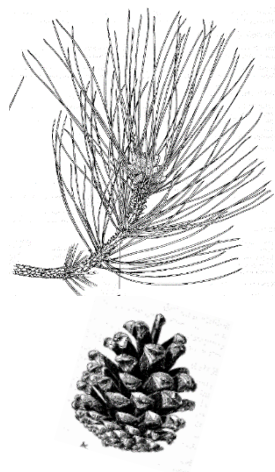
Avec des aiguilles souples soudées par paire, une fine écorce grisâtre et un tronc relativement droit, cette sous-espèce de pin noir ressemble fortement à ses deux cousins, le pin noir d'Autriche et le pin laricio de Corse. Il se différencie de ces deux derniers par ses jeunes rameaux brun orangé qui comprennent à la base une zone sans aiguilles assez grande.

### Distribution géographique

Ce pin est endémique des Cévennes ! Il était présent dans nos massifs bien avant le châtaignier ou le pin maritime. Cependant, souffrant de la concurrence avec d'autres essences, les peuplements naturels de pin de Salzman sont en forte régression et même menacés de disparition. Les populations résiduelles les plus emblématiques de notre département se situent à Bessèges et au col d'Uglas (Mialet). Ce conifère a néanmoins l'avantage de tolérer une large amplitude thermique et peut s'installer sur des substrats variables (calcaire ou silice). On peut donc le trouver aussi bien à l'étage mésoméditerranéen que supraméditerranéen ou même montagnard sur les Causses. Du fait de ses faibles exigences écologiques et de sa rusticité, ce pin autochtone pourrait être particulièrement intéressant pour les forestiers dans le cadre de l'adaptation des peuplements forestiers impactés par les changements climatiques. Attention cependant aux hybridations qui se font très facilement avec les deux autres sous-espèces de pin noir.

### Usages

Cet arbre a un intérêt patrimonial élevé. Sa conservation peut se faire *in situ* par ouverture des peuplements pour favoriser la régénération naturelle ou *ex situ* par des spécialistes récoltant les graines.



# Actualités de votre Syndicat



## Actualités du GDF

### Suivi du Clos Gaillard

Le GDF est missionné par la ville de Nîmes pour s'occuper du Sylvetum et du Vallon des chênes du Clos Gaillard à Nîmes. Le Sylvetum est un dispositif installé en 1992 dans le but de suivre sept essences forestières sélectionnées pour leur relative tolérance au feu, tout en ayant un objectif de production de bois d'œuvre en milieu méditerranéen strict. L'inventaire de l'année dernière a permis de distinguer trois essences qui se sont le mieux adaptées aux conditions pédoclimatiques du Clos Gaillard. Il s'agit du Cyprès méditerranéen, Cyprès de l'Arizona,... et du Pin de Salzmann ! Ces essences commencent à atteindre des dimensions satisfaisantes et leurs qualités technologiques sont relativement bonnes (rectitude, bonne densité, peu de dépérissement). De plus, leur sous-bois est globalement peu développé du fait du couvert qui maintiennent les essences sur les parcelles, ce qui diminue nettement les risques de propagation d'incendies. Ces espèces semblent donc répondre aux objectifs du Sylvetum mais elles restent néanmoins à surveiller de près afin d'étudier leurs réactions sur le long terme à un climat qui se fait de plus en plus chaud et sec.

A côté du Sylvetum se trouve le Vallon des Chênes dont l'inventaire est prévu pour l'automne 2023. Une équipe de bénévoles s'est néanmoins mobilisée courant février pour dégager les chênes introduits (pas moins de 26 espèces de chêne différentes !) et faire les tailles de formation nécessaires à leur bon développement. Un grand merci à eux pour le travail réalisé !

### Création de CBPS sur le territoire d'Alès Agglomération

Dans le cadre du programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) et grâce à un co-financement d'Alès Agglomération, le Groupement de Développement Forestier du Gard, bras technique du Syndicat, est chargé d'établir des Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) afin de dynamiser la gestion forestière du territoire. Plusieurs réunions d'information à l'intention des propriétaires forestiers ont déjà eu lieu sur des communes de l'Agglo et 50 documents de gestion durable ont été rédigés depuis le début du programme. Cette action est en cours jusqu'à fin 2023. Si vous ou un propriétaire de votre connaissance souhaitez bénéficier de ce service gratuit, n'hésitez pas à contacter l'ingénieure forestière du Syndicat : [technique@forestiersdugard.com](mailto:technique@forestiersdugard.com) ou **06 84 19 18 65**.



## Point com' : un court métrage pour laisser la parole aux propriétaires forestiers



Le Syndicat souhaite mettre en avant des propriétaires qui sont acteurs de la gestion de leur forêt. Pour ce faire, un petit film intitulé « Entreprendre pour soi et pour les générations futures » a été réalisé pour présenter les témoignages de six d'entre eux. Ils nous expliquent les liens particuliers qu'ils tissent avec leur forêt, et quelles actions ils ont pu mettre en place pour l'entretenir et la faire fructifier. Cette vidéo est à découvrir dès à présent sur Youtube ou sur notre site internet : [www.forestiersdugard.com](http://www.forestiersdugard.com)

## Abonnement Forêts de France

Pour rester à la une des actualités forestières, vous pouvez vous abonner à la revue Forêts de France éditée par la fédération nationale Fransylva. En tant qu'adhérent du syndicat, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel « fidélité ».



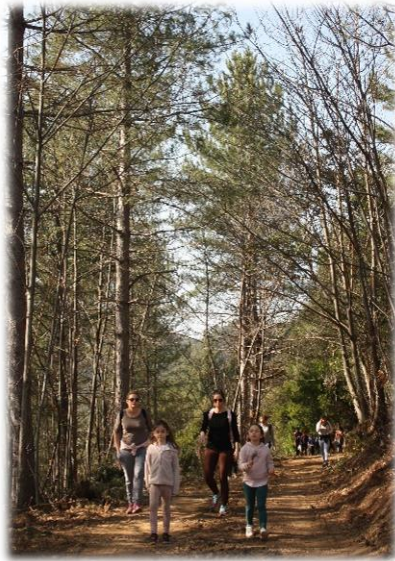
## Les sorties forestières de l'an passé



### Une chasse au trésor « à la découverte de la forêt »

A l'occasion de la journée internationale de la forêt (21 mars), le Syndicat a organisé une chasse au trésor qui a regroupé près de 70 participants ! Les équipes se sont succédées tout au long de la journée pour sillonner la forêt de Banières à Saint-Jean-du-Gard, à la recherche des 8 étapes qui jalonnaient ce grand jeu en plein air. Petits et grands ont pu apprendre à reconnaître les arbres, à les mesurer, à comprendre comment ils poussent, quels sont les bienfaits des forêts et comment elles sont gérées de manière durable. Le tout dans une ambiance familiale !

→ Une nouvelle édition aura lieu le 25 mars 2023



### Les Escapades Nature: des sorties ludiques à faire en famille

En 2022, le Syndicat a organisé 5 Escapades Natures pour animer vos vacances. Plusieurs Escapades Nature sont proposées chaque année par le Syndicat sur des thèmes variés : « la forêt, comment ça pousse...? », « les pouvoirs bienfaits de la forêt », « le monde vivant de la forêt »,... Ces sorties sont ouvertes à tous. Pour retrouver les dates rendez-vous dès le début du printemps sur le site Gard tourisme.



### A la découverte de la filière bois locale: visite de scierie (réunion d'information)

Le jeudi 9 juin, deux scieries installées sur le territoire viganais ont ouvert leurs portes à une vingtaine d'adhérents : l'UFV, acteur de la filière ayant un rayonnement national, et la scierie mobile de M. GRANIER, située sur le groupement forestier de Roquedur. Grâce à leurs atouts complémentaires, ces deux structures permettent de valoriser au mieux nos massifs cévenols.



### Planter le paysage: l'arboretum dans la colline (réunion d'information)

Passionné de flore méditerranéenne, M. POMAREDE, propriétaire forestier à Carnas et adhérent du Syndicat, a consacré sa vie à planter plus de 150 espèces différentes dans sa forêt de garrigue. Si certaines ne sont restées qu'au stade d'essai, d'autres ornent aujourd'hui les versants de la propriété qui est devenue un véritable "arboretum maison". Une réunion d'information s'y est tenue en septembre dernier. John THOMPSON du CNRS de Montpellier était également présent pour enrichir la sortie par son expertise écologiste.



### La reprise en main de ses parcelles forestières après 50 ans de non-gestion (réunion d'information)

Passionnés et motivés, les propriétaires forestiers du groupement du Mas Roussel (Le Martinet) se sont associés pour mutualiser leurs énergies et moyens afin d'élaborer un projet durable de gestion commune de leurs parcelles. Béatrice DELGADO et Annie DELMAS (propriétaires associées) ont guidé cette matinée d'informations en évoquant l'histoire de ce groupement, les travaux déjà réalisés et les projets à venir.

## Assemblées Générales 2022

Les assemblées générales du Syndicat et du Groupement de Développement Forestier se sont tenues le jour de l'été au domaine de Rocheferrand à Saint-Siffret. Les adhérents présents ont pu y admirer les peuplements atypiques du domaine plantés il y a 26 ans par les propriétaires eux-mêmes (séquoias sempervirens, calocèdres, chênes pubescents, érables, frênes, ...)



## Les temps forts de la forêt

- ❖ 25 mars : JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FORET, chasse au trésor « à la découverte de la forêt » à Saint-Jean-du-Gard
- ❖ 12 et 13 mai : FETE DE LA FORET à Barre-des-Cévennes
- ❖ Juin : NUITS DES FORETS au Chambon

## Journées d'information du Syndicat

- ❖ Mai : LE CEDRE, UN ARBRE D'AVENIR POUR LES CEVENNES ? à Cognac, secteur « Vallées des Gardons »  
*Venez découvrir ou redécouvrir cette essence aux multiples atouts*
- ❖ Juin : VISITE DE CHANTIERS EXPERIMENTAUX à Branoux-les-Taillades, secteur « Cévennes alésiennes »  
*Le GDF a mis en place des chantiers-tests de récolte de bois en Cévennes : retour d'expérience*
- ❖ Été : VISITE DE FORÊT SUR L'AIGOUAL à Saint-Sauveur-Camprieu, secteur « Viganais »
- ❖ Automne : REPLANTER LA FORET EN GARRIGUE à Bouquet, secteur « Garrigues »  
*Partis d'un terrain brûlé, c'est avec beaucoup d'effort et de patience que la famille MASSOT a réussi à recréer une forêt au pieds du Mont Bouquet. Venez découvrir les fruits de 30 ans de travail.*



Forestiers du Gard

*En tant qu'adhérents, vous recevrez une invitation papier pour la réunion de votre secteur et une par email pour l'intégralité des journées du Syndicat et du CRPF, toutes gratuites. N'hésitez pas à transmettre l'information aux propriétaires forestiers de votre connaissance.*

## Escapades Nature animées par le Syndicat



- ❖ 24 mai : « LA FORET, COMMENT CA POUSSE... ? » à Saint-Jean-du-Gard avec J. BOURRELY
- ❖ 19 juillet et 16 août : « LE MONDE VIVANT DE LA FORÊT » à Saint-André-de-Valborgne avec B. CABANNES
- ❖ 31 mai et 20 septembre : « LES POUVOIRS BIENFAISANTS DE LA FORÊT » à Alès avec F. MATHIEU

## Journées d'information du CRPF



- ❖ Printemps : REALISER UN BOISEMENT FORESTIER SUITE A UN INCENDIE (Garrigues)
- ❖ 9 juin : LES PINS EN CEVENNES, ENNEMIS OU ALLIES ? (Cévennes alésiennes)
- ❖ 13 octobre : LA GESTION DES TAILLIS DE CHÊNES VERT ET BLANC (Garrigues)

*Pour tous renseignements supplémentaires et inscription, contactez le CRPF au 04 66 60 92 93 ou à [gard@cnpf.fr](mailto:gard@cnpf.fr)*

## Les stages FOGEFOR

- ❖ 4 août, 8 septembre et 6 octobre : LA FORÊT : DE LA GRAINE A LA SCIERIE (cycle de 3 journées, secteur Cévennes)

*Les stages sont ouverts à tous les propriétaires forestiers du département. Pour vous inscrire et avoir plus de renseignements, contactez le CRPF. Les frais d'inscriptions consistent en l'adhésion annuelle au FOGEFOR du Gard (50€).*

**Vendredi 21 avril 2023**  
**Assemblées générales du Syndicat et du GDF**  
**à l'auditorium de ROUSSON**



Forestiers du Gard